



La citoyenneté en France et au Canada : des droits et des devoirs.

publié le 13/07/2007 - mis à jour le 14/06/2012

Lycée général et technologique - 2nde générale et technologique

Descriptif :

Le but de ce travail est d'amener les élèves à réfléchir sur la notion de citoyenneté ainsi que sur l'évolution et l'adaptation de ces droits et devoirs au monde moderne.

La **citoyenneté** est annoncée dans plusieurs documents : la **Déclaration des Droits de l'Homme** ou encore au Canada, la **charte des droits et des libertés** qui fait partie de la constitution du Canada depuis 1982.

Cette dernière énonce la plupart des droits et des libertés que les gouvernements du Canada doivent respecter. Il s'agit de certaines libertés fondamentales telles que :



Représentation de la déclaration des droits de l'homme et _ du citoyen, (domaine public, copyright expiré).

- la liberté de religion ;
- d'expression et d'association ;
- ainsi que des droits démocratiques ;
- des droits à l'égalité ;
- des droits des Autochtones ;
- des droits linguistiques ;
- des garanties juridiques et la liberté de circulation.

Ce sont les cours de justice, non pas les commissions des droits de la personne, qui font respecter la Charte.

Après leur avoir fait trouver ces différents droits (politiques, sociaux, civils...), il faut aussi leur montrer les différentes obligations (fiscales, militaires, de solidarité induite dans la devise de la République Française, ou d'instruction pour tous).

Au Canada, il existe même un serment de citoyenneté et l'obligation de participer à la vie du pays en faisant partie d'un groupe communautaire ou en aidant ses voisins....

Ces obligations évoluent puisque le monde qui entoure le citoyen change, lui aussi.

Une attention toute particulière doit donc être portée sur les droits dits de la 3e génération : les lois sur la bioéthique, la protection de l'environnement...

Portfolio

